

l'influence du gouvernement—au moins dans une province—il y a des provinces où il n'aurait pas été sûr pour le gouvernement d'intervenir—a été exercé de manière à obtenir, dans les intérêts du gouvernement, un vote considérable contre la prohibition, et je n'ai pas le moindre doute que le vote affirmatif, quoique considérable—étant de 278,000 voix—et qui a été donné simplement pour le principe de la prohibition—sans vouloir servir les intérêts politiques d'aucun candidat—et dans plusieurs cas sans être stimulés par aucune opposition—eût été beaucoup plus considérable si l'influence du gouvernement n'avait pas été jetée dans la balance. Les honorables membres de cette Chambre connaissent l'effet que peut avoir une opposition comme stimulant, et je n'ai aucun doute que, dans l'Île du Prince-Edouard, si les adversaires de la prohibition s'étaient seulement rendus aux assemblées pour combattre les amis de la tempérance, le vote affirmatif donné sur la prohibition eût été deux fois plus considérable qu'il ne l'a été. faut d'opposition produit, qui sont causes faut d'opposition produit, qui sont causes que le nombre de ceux qui ont voté pour la prohibition n'a pas été plus grand qu'il ne l'a été, bien que dans l'Île du Prince-Edouard le vote a été très respectable. Les adversaires de la prohibition se sont montrés sages en ne tenant pas d'assemblées publiques, et en ne levant pas leurs mains dans les réunions tenues dans l'île que je viens de nommer. Si les adversaires de la prohibition se fussent affirmés, le résultat de la campagne du plébiscite eût été deux fois plus favorable à la prohibition qu'il ne l'a été. Je n'ai aucune hésitation à dire que le gouvernement, dans cette campagne du plébiscite, a joué un rôle qui est loin de lui faire honneur. Les honorables membres de cette Chambre cherchaient en vain ailleurs un exemple où les populations ont été traitées avec autant de cynisme que l'ont été en Canada, sur la question de la prohibition, les amis de la tempérance qui forment certainement l'une des meilleures classes de notre société. Des élections générales devaient avoir lieu. Les avocats de la prohibition ne demandaient pas un vote direct sur la prohibition, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire. Le gouvernement, pour servir ses propres intérêts, adopta cette ligne de conduite dans le but d'éviter la question, et il s'est efforcé de créer l'impression que, puisqu'il soumettait ainsi au peuple la question de la prohibition, il était plus favorable au principe de la prohibition que ne l'étaient

ses adversaires. De cette manière il reçut, lors des élections de 1896, un vote beaucoup plus considérable que celui qu'il aurait reçu sans les promesses qu'il avait faites en faveur d'un plébiscite et de la prohibition. Après avoir atteint son but, c'est-à-dire, après avoir obtenu les votes des conservateurs qui sont favorables à la prohibition, qu'est-ce qu'a fait le gouvernement ? Nous l'avons vu commencer à reculer sur la question de la prohibition, et, pendant un certain temps, il parût agir comme s'il avait abandonné sa promesse de plébiscite. Il y a un an, les honorables chefs de la droite auraient été heureux de ne plus entendre parler de prohibition. L'on s'apercevait de leur désir de voir arriver une catastrophe quelconque qui leur permit d'éviter le plébiscite, et ils espéraient que les événements prendraient une tournure qui les mettrait en état de sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvaient. Nos ministres ont soumis au peuple la question de la prohibition, et ces honorables messieurs sont allés d'une ville à l'autre dans la province de Québec, et ils ont prononcé dans cette province des discours contre la prohibition.

L'honorable M. Geoffrion, l'un d'eux, a déclaré alors, que le gouvernement avait, dans un moment de faiblesse, promis un plébiscite ; mais qu'il ne proposerait pas de législation en faveur de la prohibition. M. Geoffrion a déclaré alors (et cette déclaration n'a pas encore été contredite) que le gouvernement avait résolu d'avance—quelque fût le vote pris sur la prohibition—de ne pas décréter cette prohibition. Ces déclarations hostiles faites par les membres du gouvernement avaient pour objet de réduire autant que possible le vote sur la prohibition pour pouvoir se libérer de la promesse qu'ils avaient faite en faveur de cette mesure. Cette conduite du gouvernement a eu pour effet d'obliger le pays de faire de grandes dépenses ; de s'imposer les fatigues et les peines d'une campagne de propagande. Quant aux dépenses elles n'ont pas été seulement publiques ; les particuliers, eux-mêmes, en ont encouru de non moins grandes. Ces particuliers ont dû suspendre leurs travaux ordinaires justement dans la saison la plus affairée de l'année, et l'on s'est imposé toutes ces fatigues, toutes ces dépenses, tout ce trouble lorsque le gouvernement avait déjà décidé que le résultat du plébiscite serait traité avec le plus grand mépris.

L'honorable M. SCOTT (secrétaire d'Etat) : Rien ne justifie cette assertion.